Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL6521 – Affaires publiques et internationales **Hiver 2020**
Local C-4145

Professeur : Pierre Martin
Bureau : C-4042, Pavillon Lionel-Groulx
Disponibilité : sur rendez-vous
Téléphone : 514-343-2027
Courriel : pierre.martin@umontreal.ca

Groupe A : Mardi 13h-16h
Groupe B : Mardi 16h-19h

Objectifs

Ce séminaire est, avec le séminaire d'évaluation des politiques publiques (POL6509), un des deux cours obligatoires de la maîtrise en Affaires publiques et internationales. Il vise à préparer les étudiants à l'expérience de stage en développant des stratégies d'intervention dans le processus politique à partir des connaissances produites par la science politique. Les étudiants devront à la fois s'approprier la littérature scientifique et participer à des travaux pratiques inspirés du milieu du travail. Les étudiants seront appelés à se familiariser avec différents modes d'action spécifiques des institutions publiques, des organisations internationales, des groupes d'intérêt et des médias. Plus précisément, cinq rôles de «politologue praticien» seront abordés: l'*intellectuel engagé*, l'*entrepreneur politique*, l'*analyste*, le *gestionnaire* et le *décideur*. À partir de la littérature scientifique et d'études de cas, les étudiants s'initieront à la rédaction de notes de synthèse et de comptes rendus; aux techniques de briefing et d'entretien; la mobilisation des acteurs et à la communication; et à l'analyse de risque. Les étudiants développeront ainsi des compétences transversales en analyse, en rédaction, en gestion et en communication.

Ouvrages

Le séminaire exige la lecture de six ouvrages obligatoires : *Making Social Science Matter,* de Bent Flyvbjerg; *The Ideas Industry : How Pessimists, Partisans, and Plutocrats are Transforming the Marketplace of Ideas,* de Daniel Drezner; *The Fat Tail: The Power of Political Knowledge in an Uncertain World*, de Ian Bremmer et Preston Keat; *Professional Communications in the Public Sector. A Practical Guide,* de Ted Glenn; *Eyewitness to a Genocide*, de Michael Barnett. *The Message Matters: The Economy and Presidential Campaigns*, de Lynn Vavreck. Ces ouvrages sont disponibles à la **librairie Olivieri**, 5219, chemin de la Côte-des-Neiges.

Évaluation

Travaux écrits obligatoires

- **Commentaire** de 300 mots **exactement** sur **5 des 6 livres** (5x3% = 15%) consistant en une réflexion autour de la question «À quoi sert la science politique?» (remise le jour de la séance sur le livre).
- Rédaction d'une **note de synthèse** de 1000 mots exactement sur un sujet imposé (15%) (17 mars).
- Rédaction d'un **bref document de consultation électorale.** Vous devrez rédiger un bref rapport (minimum 1800 mots et maximum 2200 mots) comme si vous étiez consultant pour un parti politique qui se prépare à une élection prévue en 2020 (dans le pays à élections libres de votre

choix), selon des critères en partie liés à l'ouvrage de Vavreck et en partie à (au moins) une autre étude de science politique pertinente au contexte électoral que vous aurez choisi. Les consignes précises seront présentées dans la semaine du 7 avril et le travail devra être remis le 21 avril. Travail réalisé seul ou en équipe de deux (pas plus).

Exposés obligatoires

- **Animation** d'un séminaire (15%). Un groupe d'étudiants animera la discussion autour de chaque livre étudié pendant la partie du cours qui suivra les présentations d'actualité. Ils devront s'assurer que le groupe examine l'argument de l'auteur sous toutes ses coutures et en mesure la contribution aux affaires publiques et internationales.
- **Revue de presse** hebdomadaire (10%). Chaque semaine, au tout début du séminaire, un groupe de deux ou trois étudiants devra faire le point **en 15-20 minutes** sur l'actualité de la semaine écoulée. Au moins un événement ou développement clé devra être traité pour lequel un lien clair peut être établi avec chacun des trois champs suivants de la science politique: forces et comportements politiques; administration et politiques publiques; relations internationales.
- **Participation active** (15%). Une participation active est définie comme étant régulière, informée et pertinente.

Au choix: les étudiants doivent choisir une des deux évaluations suivantes, qui vaut 15%:

- Rédaction d'un **texte d'intervention** informé et de nature politique de 700 mots destiné à la section «Opinion» d'un journal reconnu (remis le 4 février).
- **Briefing** oral de 5 minutes sur la situation politique dans un pays étranger pour un investisseur, avec pièces visuelles à l'appui (18 février) et capacité de fournir des précisions sur demande en répondant à quelques questions de la salle et d'un spécialiste de l'analyse du risque politique.

Plan du cours

1. **7 janvier – Introduction: science politique et stratégies d'intervention**

2. **14 janvier – La science politique: *Episteme*, *techne* ou *phronesis*?**

   Bent Flyvbjerg, *Making Social Science Matter*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

3. **21 janvier – Dire la vérité au pouvoir: l'intellectuel engagé**

   Daniel Drezner, *The Ideas Industry: How Pessimists, Partisans, and Plutocrats are Transforming the Marketplace of Ideas*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

4. **28 janvier – Faire entendre sa voix: le politologue et les médias**

   Exercice : écriture d'un op-ed sur un sujet d'actualité. Ceux qui feront cet exercice pourront apporter un premier jet de leur article en classe le 28 janvier, qui pourra dépasser le nombre de mots prévu. Quelques articles d'opinion ou éditoriaux récents devront être lus en préparation de cette séance, où ils seront analysés attentivement.
   Bret Stephens, « Tips for Aspiring Op-Ed Writers », *The New York Times,* 25 août 2017.
   Jennifer Ditchburn, « How to Write an Op-Ed », IRPP Webinar, 5 décembre 2017 (vidéo).

5. **4 février – Les politologues et le marché du travail***

   *Thème du cours à déterminer; possibilité d'un conférencier invité.

   Remise de l'exercice optionnel : Texte d'intervention de 700 mots.

6. **11 février – Prévoir et conseiller: l'analyste**

   Ian Bremmer, Preston Keat, *The Fat Tail: The Power of Political Knowledge in an Uncertain World*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

7. **18 février – Évaluer, Qualifier et quantifier le risque**

   Exercice optionnel : Briefing oral sur un enjeu politique pour un investisseur, avec la participation de Guillaume Callonico de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

8. **25 février – Assumer le pouvoir: le décideur**

   Michael Barnett, *Eyewitness to a Genocide. The United Nations and Rwanda*, Ithaca, Cornell University Press, 2002.

9. **3 mars – Pas de cours. Semaine de lecture.**

10. **10 mars – Administrer le secteur public: le gestionnaire**

    Ted Glenn, *Professional Communications in the Public Sector. A Practical Guide*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 2014.

11. **17 mars – Éclairer le gestionnaire**

    Exercice obligatoire: rédaction de la note de synthèse.

12. **24 mars – Atelier de planification de la recherche d'un stage**

    Séance dirigée par Guillermo Aureano, responsable des stages au Département de science politique.

13. **31 mars – Changer la société: l'entrepreneur politique**

    Lynn Vavreck, *The Message Matters: The Economy and Presidential Campaigns*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

14. **7 avril – Conférencier invité (à déterminer)**

15. **14 avril – Conclusion: de la science politique au « vrai monde » des affaires publiques et internationales**

    En guise de conclusion du cours, lors de cette rencontre nous discuterons des liens entre la formation en science politique et les cheminements de carrière typiques des diplômés à la maîtrise en science politique.

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que la session se termine le 30 avril 2020 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. (Règlement pédagogique 8.5).

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **5 jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou dans les **15 jours ouvrables** suivant la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : Demande de délai pour la remise d'un travail, Avis d'absence à un examen.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 point de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Pour certains travaux, une politique différente est annoncée pour les retards si la politique générale ne peut pas s'appliquer.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre du cours POL 6521 doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo.

Ordinateurs portables et appareils électroniques de communication

Selon mon expérience et selon des recherches fiables sur le sujet, l'utilisation des ordinateurs portables et autres appareils électroniques en classe est plus nuisible que favorable au maintien d'un bon climat d'apprentissage et d'interaction entre professeur et étudiants. Par conséquent, même si l'utilisation des

technologies de l'information est encouragée à l'extérieur de la salle de cours, **l'utilisation en classe des ordinateurs portables, des téléphones portables, des tablettes électroniques, des appareils d'enregistrement et de tout autre appareil électronique apparenté est interdite dans le cadre de ce cours**. Pendant les périodes de cours (à l'exception des pauses), les appareils électroniques devront être éteints et rangés hors de vue (pas sur la table). Trois raisons principales motivent et justifient ce choix de ma part.

1. Des recherches dans le champ de l'éducation postsecondaire démontrent que les ordinateurs portables et autres appareils électroniques sont une source significative de distraction en classe à la fois pour l'usager et pour ceux qui l'entourent durant un cours, ce qui réduit la capacité des uns et des autres de se concentrer sur la présentation et de comprendre la matière.
2. Des recherches démontrent aussi que l'utilisation de ces appareils est associée à des résultats plus faibles et/ou à une diminution de la satisfaction des étudiants envers leur expérience universitaire.
3. La prise de notes manuelle peut être plus lente que la prise de note sur un ordinateur pour certains, mais ceci incite l'étudiant à mieux se concentrer pour comprendre et synthétiser les principaux éléments du contenu du cours. Cette habileté fait partie des objectifs généraux de tout cours universitaire basé sur des exposés magistraux.

Exception : Une permission d'utiliser un appareil électronique peut être accordée si l'étudiant présente au professeur une attestation écrite d'un handicap qui justifie cette exception. Si vous êtes dans une telle situation, vous pouvez obtenir une attestation écrite de la part du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (http://www.bsesh.umontreal.ca/).

Pour en savoir plus sur les raisons qui motivent cette règle, voir:

- Pierre Martin, "Un portable en classe? Pour moi, c'est non!" *Journal de Montréal* (23 août 2015).
- Eric Andrew Gee, "Professors push back against laptops in the lecture hall," *Globe and Mail* (21 août 2015).
- "Keep laptops out of lecture halls, professor says"*CTV News* (24 août 2015); vidéo.
- C.B. Fried, "In-class Laptop Use and Its Effects on Student Learning," *Computers & Education* 50 (avril 2008), p. 906-14. C. Wurst et al., "Ubiquitous laptop usage in higher education: Effects on student achievement, student satisfaction, and constructivist measures in honors and traditional classrooms", *Computers & Education* 51 (décembre 2008), p. 1766-83.
- Michael Bugeja, "Distractions in the Wireless Classroom", *The Chronicle of Higher Education* (26 janvier 2007);
- Josh Fischman, "Students Stop Surfing After Being Shown How In-Class Laptop Use Lowers Test Scores," *The Chronicle of Higher Education* (16 mars 2009);
- Laura Mortkowitz, "The Blackboard Versus the Keyboard," *The Big Money* (20 avril 2010).
- Faria Sanaa, Tina Westonb et Nicholas J. Cepeda, "Laptop multitasking hinders classroom learning for both users and nearby peers," *Computers & Education* 62 (2013), p. 24-31 (il en est question dans *La Presse* du 17 août 2013: « L'utilisation du portable en classe fait baisser les notes »);
- Pam A. Mueller et Daniel M. Oppenheimer, "The Pen Is Mightier Than the Keyboard Advantages of Longhand Over Laptop Note Taking", *Psychological Science* (avril 2014), p. 1-10.
- Cindi May, "A Learning Secret: Don't Take Notes with a Laptop", *Scientific American* (juin 2014).
- Fabien Deglise, "Bannir l'ordinateur des classes", *Le Devoir, 18 août 2014.*